FEUILLETON

LES DEUX FEMMES DU MAJOR.

PAR

CLAIRE DE CHANDENEUX.

IX.

JANE.

Vous voulez me donner cet éventail-il au hasard, je le remettrai, ce même chez Mme Jouanny, où je aller.

Le domestique ne vit là qu'une course et livra l'éventail sans objection.

Evenin l'emporta avec une joie

Vers une bonne heure, au moment où le était se coiffer chez son colonel du rendre compte de sa permutation façon moins sommaire qu'il ne tait la veille chez le président nesse, qui introduisit dans son bu- personnage qui demandait à par- madame. Madame dormait encore. tait un homme encore jeune et d'al- élégantissime, fort correctement vêtu mode la plus récente, l'air important, vulgaire sous un irréprochable de dandy.

Monsieur, dit-il en saluant à un degré maison fort modéré, c'est bien à leur le major Jouanny que j'ai l'avan- parler!

Oui, Monsieur.

Je suis porteur d'une petite créance vant madame Jouanny.

Montrez, fit le major, qui ne s'éton- rien.

Le personnage déploya une liasse pan- couverte de chiffres avec des crédit- écrites au regard.

Oui, dit-il en posant son doigt sur ces lignes.

Il y a: *Fourniture et con- d'une robe d'étoffe, velours noir, four- renard bleu, 2,000 francs.*"

Très bien! dit-il en relevant son visa- passible, sur lequel venait de s'éten- le blancheur de suaire. Cette robe fournie hier; il est impossible qu'on ait le payement aujourd'hui.

Je vous expliquer, monsieur, ce vous paraît ridicule dans cette nation, au premier abord, car après en des faits, rien n'est plus simple, ordinaire.

Depuis six mois, la maison Jouanny et Cie, confections pour dames, rue de Michel-Ange, 21, n'imprimait plus crédit. Il y a huit jours, elle était à déposer son bilan, sans l'in- tion d'une maison rivale qui lui son client et place, du moins, pour ce, quelques ses dettes et recueille créances afin de lui épargner la fail- merveille! C'est donc le représen- de la maison Ochetter et fils, qui se est empressé d'encaisser le montant maison à peine faite.

Je ne, je suis en effet chargé par tion de régler le plus possible des acquittées, afin de le mettre ment au fait de l'état réel des af- Ainsi il reprend la suite. Il ne peut marcher en avant, ni vous faire un billet, ni balance ni quelque chose de pareil.

Une figure plate du représentant de la Ochetter et fils esquissa une gri- douceureuse.

Mais, monsieur, souffle une petite dif- La maison voudrait en rembour- un dû.

Ce serait bien autre façon de conserver ses clients.

Mais la maison compte se former sur une clef de la caisse, le colonel et le capitaine-trésorier la trouvent- Je suis pas en mesure aujourd'hui, vous offre...

Pardon, permettez-moi de vous in- Lorsque je suis arrivé à Douai, j'ai, à la rigueur, accepter une re- Ce matin le garçon de mon hôtel, demandait votre adresse, m'ap- que madame va quitter cette ville, de la situation.

Il rougir colorait jusqu'à l'ap- major, qui n'en resta pas moins

Ingénuité, en effet, dit-il froidement Ochetter et fils me fera repré- son billet à Toulouse.

La maison Ochetter et fils, monsieur, ne pas rechercher ses débiteurs de ville. Elle sait que les militaires essentiellement voyageurs, et une aussi... flottante, ne saurait la

Alors se leva par un mouvement si que son bureau en tremble. Aussi ... plus que vous ne pouvez supporter la folie ... de soumettre sa dignité à la plus irritante épreuve.

Voyez-moi, fit-il d'un ton bref en vous insultent intégralement un re- ... clouant au plafond.

Il ... pressé, sans répondre ... gna la rue Jean-de-Bologne ... son salut.

Les jolies petites maisons qui cette paisible rue logeait le capi- ... 2,000 fr., le prêt de fa- ... prit, enfin, le fabricant ... son bureau et les Ecu- ... Mme Rimbaut, sa dupe et mère- ... Rimbaut, dit le major en ... chez son subordonné, vous voyez ... profondément ébranlé. ... le major, aurait-je commis ... ridicule, ridicule ... infraction dans ... interrogez le pauvre homme ... lé.

Il était bien davantage. ... agit point du service. ... tant mieux! ... ma pardon, ... question personnelle?... ... Votre être le moins du monde ... utile. Une affaire inattendue... ... explication bien respectable me ... indispensable, indispensable la ... 2,000 francs.

Deux mille francs! répéta le capitai- ... dans le comble de la surprise.

Oui ... de suite, encore. C'est une de ... dettes contre lesquelles il n'y a pas ... informations possibles.

Deux mille francs! Est-ce grave!

Très grave.

Le major saurait bien interroger, mais ... ridicule...

Vous, vous pouvez vous me les confier! ... impatiemment le malheureux.

Monsieur le major, vous connaissez les ...

Votre responsabilité ne pourra ... un instant. Je vais écrire ... sur mon carnet de ma famille.

Monsieur le major, vous avez une clef ... aussi, déclara frondeusement le trésor- ... major Jouanny, suivant le règlement ... une clef de la caisse, le colonel ... et le capitaine-trésorier la trouvent ... Une procédure, inutile dans une ... gestion administrative, ne lui ... du reste, aucune espèce de droit ... fonds régimentaires.

Je n'ai pas cette clef sur moi, dit-il sé- ... car une souffrance atroce le bri- ... cœur.

Il ... respectueusement protesté ... épouvanté en sommant l'autre sen- ... d'une extrême surprise, le capi- ... dirigea vers sa caisse, ... ouvrit.

Vous sommes riches, dit-il en souriant, ... ne pouvez mieux tomber.

La liasse de billets de banque, il ra- ... contient quatre billets de deux ... et douze de cents francs ... dit au major avec cette question ... que lui était son désoir: ... d'honneur, n'est-ce pas, major?

Mon ... d'honneur... d'honneur mili- ... répondit énergiquement André ... dont les insolentes intuitions ... d'entendre tout haut l'or- ... confidentielles.

Le ... du bureau, il griffonna un ... pour 2,000 francs, qui devait cal- ... dernières empruntes du trésorier, et ... avec une chaude poignée de mains ... remerciement.

Le ... seul, le capitaine Rimbaut ...

Il ... ce, d'où il put suivre la ... incidente du major dans la rue ... de Bologne. Sa surprise se nuança ... peu de pitié.

Le pauvre ... major, murmura-t-il, je ne ... pas jouer.

Le ... moment, Mme Rimbaut revenait ... chez des Cendres avec trois de ses ... elle entra quelques minutes ... son mari pour lui raconter la nou- ... major Jouanny permettait. Mme ... qu'elle venait de rencontrer à la ... église, avait les yeux très ...

Elle ... étonnant, fit sentencieusement le capitaine trésorier, elle n'est ... heureuse la gentille petite dame ... un vrai malheur.

Mon ... Dieu!... préservez-moi ... d'amitié pareille! s'écria Mme ... en faisant un signe de croix ...

La ... mentation du major achevait d'ex- ... le capitaine trésorier le mystère ... 2,000 francs. Un dépôt, et immédiate- ... ou, c'était plus qu'il n'en fallait ... légitimer une démarche fort rare ... les annales militaires.

Il ... confiance dans la droiture ex- ... Jouanny, M. Rimbaut ... dans sa caisse et reprit ... les chiffres interrompus.

Le major était rentré chez lui en peu de ... Il était pâle, quoique la sueur ... sur son front en gouttelettes pres- ...

Il ... plutôt qu'il ne donna la somme ... en représentant de la maison ... Ochetter et fils.

Tenez, dit-il d'une voix vibrante, vous ... paru soupçonner un officier d'être ... coupable, ou tout au moins de mauvaise ...

Voici la preuve du contraire.

Mais, monsieur..., balbutia l'homme ...

Seulement, souvenez-vous bien de ... en offensant un officier, vous les ... offensés tous.

Cette solidarité est exagérée, monsieur, ... encore protester... Et d'ail- ... permettez-moi de vous dire que le ... commerce ne fonde pas sur l'armée de bien ... confiances.

Il a tort, répondit sèchement le major, ... commerce a besoin de l'armée, sans ...

pour en recevoir de l'argent, car l'armée est aussi pauvre qu'honnête, mais pour lui confier la garde de ses intérêts contre le socialisme qui monte.

Cette courte conversation s'échangeait pendant l'apposition de l'acquit sur la facture. Le représentant de la maison Ochetter et fils ne jugea pas bon d'y ajouter un mot.

Il salua plus bas qu'il ne l'avait fait en entrant et se retira, l'échine courbée, sous le visible dédain du major.

Celui-ci ouvrit son buvard, et d'une main qui tremblait, il écrivit sur la première page blanche que rencontra sa plume: "Ma chère, bien chère mère, vendez, je vous en supplie, l'autre moitié de votre rente. Il me le faut!... Ne maudissez pas, sans l'entendre, votre fils, qui cache son cœur malade dans votre cœur."

Jane rentrait de la messe. On était au mercredi des Cendres. Par conviction religieuse et par convenance, elle n'avait en garde d'y manquer; cependant elle était souffrante et la toux opiniâtre qui déchirait sa poitrine avait donné plus d'une distraction aux belles hantantes de l'office.

—Cette jolie Mme Jouanny, pensaient les plus indulgentes, a bien tort de tant danser, de tant se fatiguer, de tant découvrir ses épaules. On devient phthisique à ce jeu-là!

Les mêmes bonnes opinaient que Jane était déjà.

Un peu oppressée, elle remontait lentement chez elle quand sa cuisinière lui remit un petit paquet, mince et longuement enveloppé dans du papier soyeux.

C'était l'éventail de "Madame" qu'un jeune monsieur, le monsieur qui était déjà à Grasse, lui avait dit avoir recueilli la veille chez le président Granoulesse, où "Madame" l'avait sans doute oublié.

Le monsieur qui était déjà à Grasse!"

Jane prit l'éventail sans mot dire, tout heureuse du hasard qui lui rapportait par une voie chère un objet favori, tout imprégné de souvenirs.

Renfermée dans sa chambre, elle déchira le papier de soie et contempla l'éventail retrouvé—avant même d'en avoir remarqué la perte—comme on regarde le témoin muet des joies mortes ou des sourires du passé.

Cet éventail lui parlait de salons en fleurs, de musique tendre, de valses entraînantes où se berçait son cœur attendri.

Cet éventail avait dissimulé son trouble, caché sa rougeur, abrité les rares et douces paroles qu'on échange au bal quand on s'aime.

Hélas! que cacherait-il maintenant que tout était fini?.... des larmes.

Mon Dieu! elle ne rêvait pas. L'éventail cachait quelque chose encore, un adieu peut-être!

Des lèvres entr'ouvertes, un petit papier venait de tomber sur ses genoux.

Un papier.... une lettre!.... Frissonnante, avec des yeux ravis, elle regardait ce message d'amour, sans oser l'ouvrir.

(A continuer.)

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Steamers de la Ligne des Etats-Unis entre Mandeville et la Nile-Orléans.

Pour Mandeville, Lewisburg, Mandeville et Covington.

Le beau steamer de marchandises et à roues propres CAMELIA.

Capitaine Hanover.

partira, pour les stations ci-dessus, le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 3 heures de l'après-midi, le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI, le bateau ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington. Retour: il quittera Old Landing le mardi et le vendredi, à 6 heures du matin; Mandeville tous les LUNDIS et JEUDIS matin.

Il ne sera pas nécessaire pour regarder à l'heure du départ du convoi précédent celui à l'arrivée duquel le bâtiment doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Par suite du mauvais état du wharf de Lewisburg, le Camelia ne s'y arrêtera que quand le capitaine jugera qu'il est prudent de le faire.

C. M. SORIA, Agent.

15 mai Aux Nos 15 et 16 rue de l'Union.

Vicksburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,

T. P. Leathers, capitaine,

J. F. Muse commis.

Ce bateau de première classe fera le service régulier de la Nouvelle-Orléans et Vicksburg et vice-versâ, comme il est dit ci-dessus.

Vicksburg, il fera jonction avec les bateaux faisant les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, ainsi que la ligne du rechor qui fait les voyages réguliers de Memphis, Cairo et St-Louis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

JNO. JANNEY 117 Commune et

HITE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.

Saoût—6m

Bateau Régulier du Grand Ecore.

Départ LUNDI, 2 janvier, à 5 heures P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, la Mandeville, débarcadères Newman et Barbin et tous les débarcadères intermédiaires de la Rivière Rouge. Le bateau à vapeur, d'un très faible tirant d'eau,

PLETA,

capitaine M. C. Mitchell, commis Jos. C. Robbins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, pendant toute la saison des basses eaux. Le "Pleta" sera remplacé par un bateau plus grand lorsque l'état de la rivière le permettra.

Pour frêt et passage, s'adresser à

LORD & MCPEAKE, Agents.

22 juillet—5m. No. 46 de la rue du Camp.

Compagnie de Paquebots de poupe.—La Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore.

Départ tous les JEUDIS, à 5 heures P. M.

POUR Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la Rivière aux Cannes, Alexandrie, les débarcadères de Normal, de Barbin et tous les ports intermédiaires de la Rivière Rouge, le bateau à vapeur, de premier ordre, d'un faible tirant d'eau,

GARRY OWEN,

Capitaine Jno Means, Commis, Wm. Culbertson.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

LORD & MCPEAKE,

15 oct No 36 de la rue du Camp.

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h.

Pour Washington, Opelousas, Port Barre, Simmesport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

MERITAS,

H. B. Broad, capitaine

J. Reichmuth, commis,

Ce bateau laissera la Nouvelle-Orléans comme il est ci-dessus, prenant du frêt et des passagers pour tous les ailleurs du Bayou des Glaises, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmesport.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

BRITTON & EPPLER,

No 106 de la rue de la Commune.

8 août.—6m.

Pour les Attakapas et l'Atchafalaya.

Départ, SAMEDI, 2 janvier, à 5 heures P.M.

Pour Simmesport, Churchville et tous les débarcadères intermédiaires de la rivière Atchafalaya et du Bayou Chênes, pour l'Attakapas, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanerette, la Nile Isbérie, Fausse-Pointe, St-Martinville et tous les débarcadères du Bayou Tèche.

Le bateau à vapeur et d'un faible tirant d'eau

IDA,

capt J. F. FORGAY commis, A. MEYNIER de Parfait ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à

Ce bateau a été transformé à bord de l'IDA et le capitaine C. C. Pierce montera à bord.

HITE & CARLIN,

No 4 rue Tchoupitoulas.

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Jour de départ, samedi, 2 janv. à 5 P. M.

Pour Fort de Russy, Barbin, Normal, Alexandria, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur

SILVER BART-ABLE

R. SINNOTT, capitaine, GEO. C. HAMILTON, com

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

N. M. CARIKE, 33 rue du Camp,

HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas,

BRITTON & EPPLER, 106 rue Commune

ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.

24 déc.

Paquebot de la Nile-Orléans, de la côte de Baton Rouge et de débarcadère de Walt.

DEPART tous les DIMANCHES à 10 heures P. M. et tous les VENDREDIS, à 10 heures A. M. à dater de VENDREDI, 23 octobre. Le bateau à vapeur

S. L. HODGE,

Capitaine P. Mc Elroy.—Commis, F. Bergeron et J. J. Commeau.

Retour—tous les DIMANCHES et MERCREDIS soir.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

E. D. MELANÇON, No 30 de la rue Conti.

21oct.

Pour la Côte, Baton-Rouge et Grosse Tête Lourde.

Le bateau à vapeur ST-JOHN, capt. Allen Jumel, commis Cha Brulé et S. Hom. commis, part de la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 5 heures de l'après-midi. Retour: il quitte Plaquemine tous les JEUDIS et DIMANCHES matin. Il part de la Plaquemine et descend la côte, le jour, tous les LUNDIS et VENDREDIS.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

E. D. MELANÇON, No. 30 de la rue Conti.

14mai—cm

Paquebot de la Côte et de Lafourche.

A dater du MERCREDI, à novembre.

Trois fois la semaine. Pour la côte de Lafourche.

Le bateau à vapeur

HENRY TETE,

Capitaine J. F. Aucoin,

Commis P. A. Charlet.

Part de la Nouvelle-Orléans, le DIMANCHE, à l'arrivée du matin, le MARDI, à midi, et le VENDRDI à midi.

Retour: il partira de Donaldsonville le LUNDI matin, le MERCREDI matin et le VENDREDI matin, il descendra la côte le jour.

16juillet—1an

Le bateau à vapeur

LIZZIE HOPKINS,

Capt. N. E. Dupuis; commis M. H. Landry,

Part de la Nouvelle-Orléans, le LUNDI, à 5 heures P. M., le VENDREDI, à 10 heures A. M., à dater du LUNDI, 2 novembre. Retour: il partira de Donaldsonville le MERCREDI, à midi, et le DIMANCHE matin.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

E. RIVET,

2oct—tf Nº 30 rue Conti.

Paquebot Régulier de la Côte—Donaldsonville et Lafourche.

Départ tous les LUNDIS et JEUDIS à 5 P. M.

Le beau bateau

SEMINOLE,

Capitaine Joe Dalferes; partira les jours susdits régulièrement. Un commis sera sur la levée tous les jours au haut de la rue Conti pour recevoir le frêt.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à

HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Ce bateau descend la côte en plein jour tous les dimanches et mercredis.

JUST COMES, Agent de la Côte.

17 oct—tf

Pour la Côte au-dessus de la ville.

La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du Couvent.—Trois fois par semaine.—Le bateau à vapeur

MARY IDA,

(Capitaine Jno Reynaud, commis J. L. Boyd.

Partira de la Nouvelle-Orléans, le MARDI, 22 septembre 1874, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES, pendant la nuit.

Sept—1m

Pour la Côte au-dessus de la ville.

Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin.

Pour les forts, la station de la Quarantaine Bourbon, toutes les habitations et tous les débarcadères, le bateau à vapeur

ST. MARY,

capitaine marcheur, capitaine Fred Prehn, commis Jos. Grenoulet et A. Desmarais, commis, part tous les jours qu'il est dit ci-dessus, le bateau ne fera pas ses voyages les Jeudis et Samedis.

1 déc—tf

CHEMINS DE FER.

THE MOBILE LINE.

[illegible]

Office, Camp and Common streets, opposite City Hotel.

R. J. GRUTE,

Agent Southern Agent.

C. H. ALLEN,

Surintendant-Général.

LIGNE DE MOBILE.

[illegible]

A partir du 16 Novembre 1874,

Les trains partiront du dépôt, au pied de la rue du Canal, comme suit:

EXPRESS ET MALLE, TOUS LES JOURS, à 10 heures du matin.

Express et mail tous les jours à 4 heures p. m.

Les trains arriveront à la Nouvelle-Orléans:

Express et mail, tous les jours, à 11 h. P. M.

Express de nuit tous les jours, à 3 h. A. M.

Ces trains ont des CHARS PULLMAN pour Jackson, Lexington, St. Louis et Chicago.

Express, de Cincinnati et Louisville, Vicksburg et Orléans.

R. J. GRUTE,

Agent-Général pour les passages.

C. H. ALLEN,

Surintendant-Général.

[illegible]

Grand chemin de fer de la Nile-Orléans, St. Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit:

(Du dépôt, au pied de la rue des Carondelet.)

à partir du 23 décembre

DEPARTS.		ARRIVEES.	
Express	7.20 A. M.	Express	10.10 P. M.
Mail	4.00 P. M.	Mail	11.15 A. M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un tel changement de chars dormants jusqu'aux villes du Nord.

Vente de billets et renseignements au No. 25 de la rue du Camp, coin Gravier.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FRONT, Directeur-Général. [illegible]

[illegible]

New Orleans, St. Louis & Chicago R.R. Co.

(Great Jackson Route.)

(From College Street Depot.)

From December 20, 1874.

DEPART.		ARRIVE.	
Express	7.30 A. M.	Express	11.30 P. M.
Mail	4.00 P. M.	Mail	11.15 A. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS, CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change and sleeping cars to Baltimore.

Tickets for sale and information given at 120 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FRONT, General Manager. April 1874

Chemin de Fer Pontchartrain.

[illegible]

L'entrepôt de chemin, en ville, est situé à l'angle des Rues "Rampart" et "Champs Elysées, près la Levée.

Excursions en Lac—Allez et revenez, le même jour, 75 cents. Pour les dimanches et fêtes de 11 cents.

Pour la station de Gentilly 15 cents aller et retour pour le retour.

Départs de la ville.			Départs du Lac.		
6 heures	A. M.	7	7	A. M.	8
8 "	"	9½	8	"	9
10 "	"	11½	10	"	11
Midi	"	1½	12	"	P. M.
2 "	P. M.	3½	2	"	3
4 "	"	5½	4	"	5
6 "	"	7½	6	"	7

Les dimanches un train partira toutes les heures, de 1 heure de l'après midi.

Les personnes qui dépeuvent prendre Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du train.

C. H. ALLEN,

Surintendant-Général.

[illegible]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la manière des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue ST-LANDRY tous les jours, à SEPT HEURES A. M. et de nouveau un CONVOI DES PASSAGERS qui part de Morgan à 4 heures A. M.

Le frêt pour toutes les parties de Bayou Lafourche, entre Fabreville et Lockport, sera transporté sur les chars de bateaux à vapeur.

Le taux du frêt, sur les parties sur l'embouchure et le Teche, au delà de Lockport, sera fixé pour le moment. Des renseignements sur le frêt sur marchandises expédiées vers ces points devront être faits avant l'expédition. Le Chemin de St. Stephens sera rouvert, au plus tard vers la fin de l'Année. Le frêt pour tous les points de ce pays d'avance, comme avantage spécial à ceux qui expédieront par ce chemin de fer, sera délivré avant l'hiver; le frêt après cette année partira par les trains réguliers.

GEO. FANDELL,

Surintendant.

Pour frêt ou passage s'adresser à Morgan et Algiers.

Il sera point frêt de frêt à [illegible] 5 heures.

[illegible] CO., Agents.

Compagnie d'Assurance Mutuelle

—de la—

Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Canal et Carondelet.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes de l'année expirée le 31 décembre 1874.

Sur les risques d'incendie	$14,882 25	
Sur les risques de mer	101,130 33	
Sur les risques de rivières	42,676 66	
Total des primes		$158,689 24
Moins primes non expirées au 1 décembre 1873	$126,856 93	
Moins Primes réassurées	11,776 16	
		$137,633 09
Montant net des primes		$21,056 15
Réassurances	16,625 32	
Pertes par le feu $153,670 07		
Pertes sur mer 67,172 66		
Pertes sur rivières 9,774 91		
Dépenses, taxes, etc., intérêt	230,617 94	
Commissions des bénéfices d'agences	17,401 49	
Réduction (rebate) aux assurés	1,716 67	
Intérêt semi-annuel sur le capital	16,775 49	
Cinq pour cent payés en août 1873	$16,000 000	
Cinq pour cent payable en février 1874	16,000 00	
		32,000
Réserve pour réclamations non réglées		$ 3,551
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
En caisse		$ 46,497 76
Billets à recevoir, pour primes		15,077 16
Bonds de la ville et autres bonds		128,000 00
Actions de la Compagnie [illegible]		
Autres		97,514 00
Billets et garanties sur billets [illegible]		
Intérêts		276,776 00
Primes en voie de recouvrement		168,276 00
Comptes courants		3,500
Primes payées pour décembre		11,917 29
Mandats		4,700
Réassurances		4,000
Louisiana Cotton Factory		1,000
Propriété en coin des rues Canal et Carondelet		
Autres propriétés bâties		25,125 00
Du par des Compagnies d'assurances		7,000 00
		$975,077 77
Dépréciation		9,000 00
Valeur sur le service, au comptant		$966,077 77

PASSIF.

Capital	$600,000 00	
Risques non expirés	126,856 93	
Intérêt sur le capital, dû en février	16,000 00	
Intérêt et dividendes non réclamés	15,115 12	
Réclamations non réglées	1,745	
Réserve de 2 1/2 pour cent sur mêmes pertes	38,145 97	
		$797,862 61

Lieu, qui précède est la, après exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TOURE, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé sous serment, par devant moi, ce 5 de janvier A. D. 1874.

P. CHA. OUVELLIER,

Notaire Public.

Au No 140 de la rue Gravier, Nile-Orléans.

Le dividende—intérêt semi-annuel de cinq pour cent, de la première issue de février, sera payé aux actionnaires à partir de la date fixée.

DIRECTEURS:

Geo. Urquhart,	R. Fayre,
E. Gaty,	Etienne Pavisot,
G. W. Schaeck,	Aug. Reichard,
T. Bailey Blanchard,	E. Milleenberger,
A. Schlatter,	W. E. Schmidt
Chas. Jeffries,	J. Tuyes.

[illegible]

Louisiana Savings Bank

—AND—

Safe Deposit Company.

No. 81 de la rue du Canal.

CAPITAL [illegible]

E. C. PALMER, président.

JAS. JACKSON, vice-président.

ED. COREY, FRED. WIRZ,

J. E. KELLER, E. E. TEWKES,

DAVID WALLACE, JAS. JACKSON,

E. C. PALMER.

Le capital de la Banque est une garantie [illegible]

[illegible]

MAISON ETABLIE EN 1855.

Dépôt des Moulins à Coton "Eagle"

MACHINES DE TOUTE SORTE

W. L. CUSHING,

[illegible]

LA FONDERIE ET MANUFACTURE DE MACHINES DE W. L. CUSHING, Inventeur et Manufacturier, Rue Magazine, entre Julia et Polymnie, Nile-Orléans.

Offre au public, dans plus grande échelle, des machines nouvelles et modernes, toutes les Machines nécessaires pour les Moulins à Coton, Machines à Vapeur, les Chaudières, les Machines à Scier, les Machines à Moudre, les Machines à Fondre, les Machines à Forger, les Machines à Tourner, les Machines à Percer, les Machines à Raboter, les Machines à Fraiser, les Machines à Tailler, les Machines à Cisailler, les Machines à Plier, les Machines à Rivetter, les Machines à Cintrer, les Machines à Tailler les Dents, les Machines à Tailler les Vis, les Machines à Tailler les Roues, les Machines à Tailler les Engrenages, les Machines à Tailler les Cremaillères, les Machines à Tailler les Pignons, les Machines à Tailler les Arbres, les Machines à Tailler les Boulons, les Machines à Tailler les Ecrous, les Machines à Tailler les Rondelles, les Machines à Tailler les Clavettes, les Machines à Tailler les Goupilles, les Machines à Tailler les Ressorts, les Machines à Tailler les Tuyaux, les Machines à Tailler les Robinets, les Machines à Tailler les Vannes, les Machines à Tailler les Pompes, les Machines à Tailler les Moulins à Coton, les Machines à Tailler les Moulins à Farine, les Machines à Tailler les Moulins à Pétrole, les Machines à Tailler les Moulins à Vapeur, les Machines à Tailler les Moulins à Eau, les Machines à Tailler les Moulins à Vent, les Machines à Tailler les Moulins à Bois, les Machines à Tailler les Moulins à Papier, les Machines à Tailler les Moulins à Tabac, les Machines à Tailler les Moulins à Sucre, les Machines à Tailler les Moulins à Café, les Machines à Tailler les Moulins à Cacao, les Machines à Tailler les Moulins à Thé, les Machines à Tailler les Moulins à Poivre, les Machines à Tailler les Moulins à Moutarde, les Machines à Tailler les Moulins à Huile, les Machines à Tailler les Moulins à Savon, les Machines à Tailler les Moulins à Chandelles, les Machines à Tailler les Moulins à Bougies, les Machines à Tailler les Moulins à Allumettes, les Machines à Tailler les Moulins à Poudre, les Machines à Tailler les Moulins à Canons, les Machines à Tailler les Moulins à Fusils, les Machines à Tailler les Moulins à Pistolets, les Machines à Tailler les Moulins à Sabres, les Machines à Tailler les Moulins à Baïonnettes, les Machines à Tailler les Moulins à Canons, les Machines à Tailler les Moulins à Obusiers, les Machines à Tailler les Moulins à Mortiers, les Machines à Tailler les Moulins à Bombes, les Machines à Tailler les Moulins à Grenades, les Machines à Tailler les Moulins à Torpilles, les Machines à Tailler les Moulins à Mines